



# **Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une donation à la Ville de Neuchâtel en faveur de son Musée d'ethnographie**

(Du 6 avril 2016)

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Par le présent rapport, notre Conseil souhaite soumettre à l'approbation de votre Autorité la donation d'une collection composée de cinquante coiffes en provenance de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Cette collection est proposée au Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN) par Madame Claire Martin. De mère papoue et de père valaisan, elle collecte depuis plus de dix ans des coiffes traditionnelles composées de plumes d'oiseaux divers – principalement des «oiseaux du paradis». Commencée sans aucun plan défini ni vision à long terme, la collection s'est peu à peu formée pour devenir le témoignage d'une double relation: celle, harmonieuse et respectueuse qu'entretiennent différents clans papous avec la nature qui les entoure; et celle, tout aussi respectueuse, profonde et passionnée, qu'entretient la donatrice avec les personnes qui lui ont confié une partie de leur héritage.

Par la qualité et la rareté des pièces proposées, par leur force évocatrice et esthétique, par la documentation riche qui l'accompagne, cette collection est à tous points de vues exceptionnelle. Malgré l'inexistence d'un marché permettant de déterminer précisément sa valeur économique, nous estimons la valeur globale de ce don à hauteur de CHF 150'000.

## 1. Madame Claire Martin

Née en 1976 à Port-Moresby, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, la donatrice a grandi en Valais, où elle vit encore aujourd'hui. Son père était le fils cadet d'un agriculteur valaisan de Chamoson et sa mère la dernière fille d'un chef guerrier mékéo du clan des Inawis. Si elle a ramené quelques objets achetés sur les marchés papous dès ses premiers voyages, son intérêt pour les coiffes dépasse la simple quête d'exotisme ou un intérêt esthétique de base. En achetant ses premières pièces, elle est entrée avec ses interlocuteurs dans un rapport particulier, basé sur la connaissance de l'autre et le respect mutuel.

Les coiffes de Papouasie-Nouvelle-Guinée servent d'apparat lors de cérémonies rituelles précises ou, plus récemment, lors de grands festivals nationaux ou internationaux à l'occasion desquels les différents clans du pays envoient des délégations. La relation entre ces objets et les questions identitaires est très forte, ce qui explique la difficulté à récolter ces coiffes. Ce n'est que par la construction, sur le long terme, d'un solide rapport de confiance que Mme Claire Martin a pu obtenir ces parures des différentes personnes qui les ont portées. L'engagement pris est clair: il ne s'agit pas d'en faire commerce mais bien de les utiliser pour présenter et mettre en avant la culture papoue.

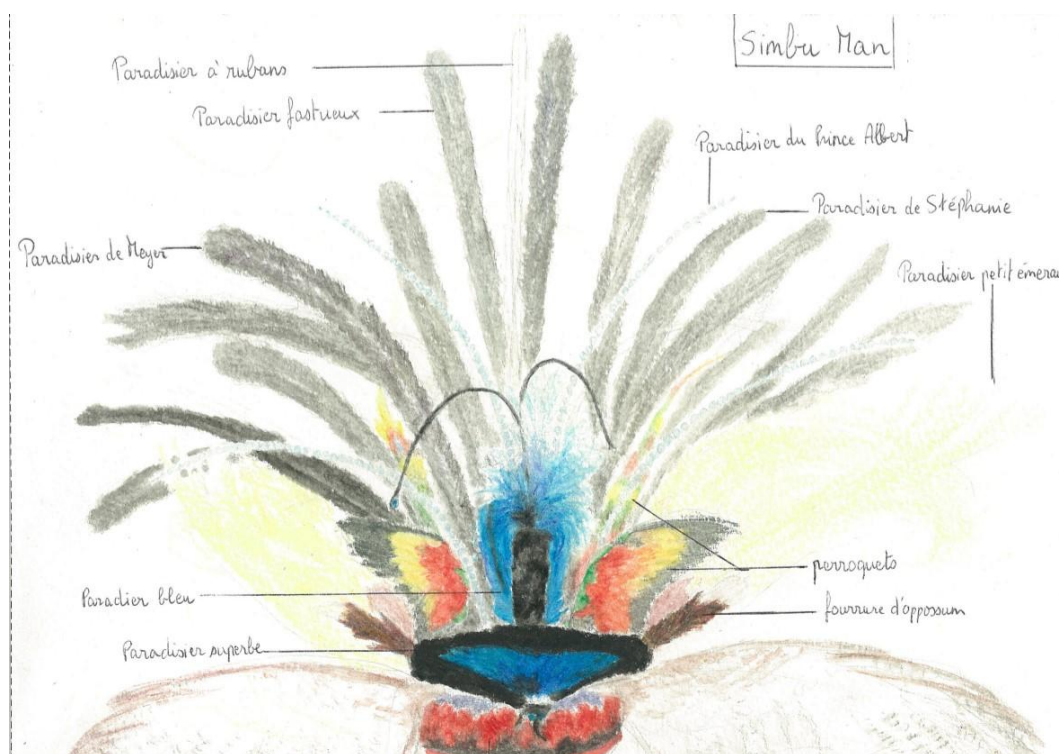


Fig. 1 – Croquis de recherche, Claire Martin

Le désintérêt économique, couplé à un intérêt profond pour la compréhension de la culture papoue, sont les deux conditions *sine qua non* de la réussite de la récolte effectuée par la donatrice.

C'est ainsi un honneur, pour la Ville de Neuchâtel et le MEN, de devenir les derniers récipiendaires de ce rapport de confiance spécifique que Mme Claire Martin a réussi à construire lors de ses différents voyages.

## **2. Proposition de donation**

Cinquante coiffes issues de différentes régions de Papouasie-Nouvelle-Guinée constituent l'essentiel de la collection proposée au MEN. De qualité souvent exceptionnelle, ces coiffes témoignent des liens uniques que les groupes de cette région du monde entretiennent avec leur environnement naturel. La variété des plumes utilisées pour confectionner ces objets propose un éventail quasi complet des différentes espèces d'«oiseaux du paradis». Par leur fragilité et par la difficulté de collecte, les coiffes de ce type sont peu représentées, voire complètement absentes des collections ethnographiques européennes. En acceptant ce don, le MEN entrerait ainsi en possession d'une collection sans équivalent connu en Europe.

Les pièces proposées par la donatrice sont sorties du pays en pleine légalité, à la fois du point de vue des législations nationales – la démarche a reçu l'approbation du Musée National de Port Moresby – et d'un point de vue international – toutes les coiffes possèdent un certificat CITES (Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora, 1975) permettant l'exportation de matériaux issus d'espèces naturelles protégées ou menacées, certifiant ainsi le bienfondé éthique et juridique de la démarche.

L'ensemble de cette collection est donnée au MEN sans aucune autre condition que sa bonne préservation. Comme on peut le penser, il s'agit là d'un des nœuds du problème : la conservation sur le long terme de plumes est une démarche qui nécessite beaucoup de professionnalisme. Le MEN possède une expérience dans ce domaine puisqu'il conserve, parfois depuis plus d'un siècle, une série de coiffes en plumes provenant principalement d'Amazonie.



Fig. 2 et 3 – Coiffes papoues, collection Claire Martin

Lors d'une visite effectuée par les collaborateurs du MEN au dépôt dans lequel Mme Claire Martin entreposait sa collection, des mites vivantes ont été découvertes, menaçant dans un délai très court la préservation des coiffes. Décision a été prise de les traiter rapidement par un double processus de congélation-décongélation, permettant ainsi de résoudre le problème.

Au final, ces coiffes prendront place dans des meubles à tiroirs dont la prise au sol (moins de cinq mètres carrés) ne constitue pas un souci important au niveau de l'espace utilisé dans les réserves du MEN.

Les mesures nécessaires quant à la couverture d'assurance ont par ailleurs été prises.

### **3. La donation au sein des collections du MEN**

Environ 2600 pièces océaniques sont conservées au MEN : si cela n'en fait pas la collection régionale la plus importante d'un point de vue quantitatif, cette collection se hisse au rang des collections exceptionnelles du Musée d'un point de vue qualitatif. La plupart des pièces océaniques

du MEN ont été récoltées avant 1920, ce qui en fait des pièces historiques importantes, certaines régions de cette partie du monde n'étant alors ouvertes que partiellement aux influences occidentales. La Papouasie-Nouvelle-Guinée se hisse au premier rang de cette ancienne collection, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Le marchand berlinois Arthur Speyer, aujourd'hui décédé, fut l'un des grands fournisseurs du MEN, au travers de pièces issues de presque toutes les régions du pays, bien que le fleuve Sepik soit majoritairement représenté.

L'arrivée de la collection Martin permettrait non seulement de compléter mais surtout de raviver les connaissances que le MEN possède de cette région du monde: il s'agit d'une opportunité à ne pas manquer.

#### **4. Conclusion**

Notre Conseil est honoré de pouvoir accueillir au MEN cette donation importante proposée par Madame Claire Martin. Il lui transmet ses remerciements les plus sincères et propose, par conséquent, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, d'accepter cette donation avec reconnaissance, en adoptant l'arrêté lié au présent rapport.

Neuchâtel, le 6 avril 2016

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Le chancelier,

Thomas Facchinetti

Rémy Voirol

Projet

**Arrêté**

**concernant une donation à la Ville de Neuchâtel  
en faveur du Musée d'ethnographie**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

**Article premier.-** Le Conseil communal est autorisé à accepter la donation de Madame Claire Martin concernant cinquante coiffes de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

**Art. 2.-** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.